



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

AU REVOIR RAOUL

C'était un homme discret, de cœur et surtout d'une grande compétence.

Il nous a quittés et manquera beaucoup à notre association pour son dévouement, sa présence sur le terrain et ses articles sur les belles ballades à pied.

Nous nous associons à la peine de sa famille et nous espérons qu'il est dans un monde meilleur où les piétons ne sont pas les plus faibles...

Le Bureau

En ville sans ma voiture à Strasbourg

Cette journée est programmée tous les ans au mois de septembre lors de la semaine ou des journées du transport public selon les villes. Cette année, la date du mercredi 22 septembre avait été choisie, mais dans certains cas comme à Strasbourg le dimanche 19 fut retenu, certainement pour ne pas pénaliser les commerçants du centre ville.

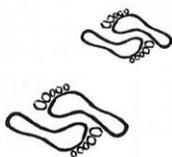
Ce fut donc malheureusement un coup d'épée dans l'eau, puisqu'il y a moins d'engouement qu'il y a quelques années. En effet, chaque ville fait sa « petite cuisine interne » en ignorant cette journée ou en ne prenant en compte qu'un ou plusieurs quartiers ou arrondissements. La voiture aujourd'hui est un outil indispensable qu'il faut savoir utiliser où il faut quand il faut.

Les villes de toutes importances sont malades de la pollution, et on peut les soigner en limitant les accès au centre par l'utilisation des transports en commun et en créant des parkings relais dans les faubourgs. De plus, il faut favoriser les modes de déplacement doux - vélo et marche à pied -, et pourquoi pas instaurer un péage urbain.

Une journée « en ville sans ma voiture » ne suffit pas, pourquoi ne pas la pérenniser toute l'année ? L'appel est lancé. Mesdames et Messieurs les élus, à vous de décider. La ville doit être un lieu où il fait bon vivre et respirer l'air pur.



Michel DERCHÉ



Le Mot du Président

Amis piétons bonjour !

C'est l'automne et bientôt la fin de l'année 2004 qui a vu malheureusement quelques piétons nous quitter pour un monde espérons meilleur.

Pour 2005 toujours le même souhait : le moins d'accidents possible.

Et aussi, comme tous les ans, le même combat : faire verbaliser les voitures en stationnement illicite sur les trottoirs, et étendre les zones 30 partout où cela est possible.

J'espère que le message sera entendu et que dans le département du Bas-Rhin de gros efforts seront faits pour la sécurité des piétons.

Notre association est connue des Strasbourgeois et des habitants de la C.U.S., mais pas assez dans le reste du département. Alors pourquoi pas des correspondants « Piétons 67 » à Haguenau, Saverne, Molsheim, Obernai, Sélestat ou ailleurs ? Ce doit être possible.

Je termine en souhaitant à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et en leur présentant mes meilleurs vœux pour l'année 2005.



Salutations piétonnes
Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Au revoir Raoul</i>	1
<i>En ville sans ma voiture à Strasbourg</i>	1
<i>Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2004</i>	2-3
<i>Quelques chiffres</i>	3
<i>Le cheminement vert vers le Jardin des deux rives</i>	3
<i>« Vraies infractions, faux PV » au Wacken</i>	4
<i>Nos activités depuis fin mars 2004</i>	4

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Étaient présents :

Guy DERACHE	Michel DERCHÉ
François GIORDANI	André GUILLAUME
Claude HERPIN	Georges HILDWEIN
Gilles HUGUET	Jenny JUTEAU
Gilbert KAISSE, représentant le Club Vosgien de Strasbourg	
Florence LECOMTE	Jules LONGEHAL

ainsi que

M. Claude GERARDIN, représentant l'Association « Les Droits du Piéton » de NANCY
M. Gilbert WENTZ, représentant Mme le Maire de la Ville de STRASBOURG

Étaient absents, mais avaient donné procuration :

Jean-Michel ABT,	Jacqueline FLECK
Marie-Rose FREYD	Christiane HEITZ
Jean JUNG	Marianne KLEIN
Patrice PAUL	Francis RAUL
Roselyne RAUL	Suzanne ZIMMERMANN

Le Président Michel DERCHÉ adresse ses souhaits de bienvenue à l'Assemblée générale.

Il salue en particulier la présence de M. Gilbert WENTZ, conseiller municipal représentant Madame le Maire de la Ville de Strasbourg, ainsi que M. Claude GERARDIN, vice-président, représentant M. Jean-Paul BASTIEN, Président de l'association « les Droits du piéton » de NANCY. Il regrette le faible nombre d'adhérents présents. Toutefois, 21 membres de l'association étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

1) Lecture et approbation du rapport moral du Président

Le Président Michel DERCHÉ adresse en premier lieu ses plus vifs remerciements à M. le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour la subvention de 1.000 euros qu'il a bien voulu accorder à notre association pour l'année 2.003 : c'est une marque de confiance.

Il rappelle que l'association est présente dans les commissions d'animation et de prévention de divers quartiers de la ville de Strasbourg et dans les réunions concernant les piétons, qu'elle a poursuivi ses actions lors de la journée de la courtoisie au volant, de la semaine de la sécurité routière et de la journée « en ville sans ma voiture ». Elle était également présente à la table ronde sur les déplacements le 26 septembre 2003 au Conseil Général du Bas Rhin.

Michel DERCHÉ salue le travail effectué par le secrétaire Gilles HUGUET et le rédacteur Raoul ESQUESNE, sans oublier Roselyne RAUL pour la mise en page de notre journal afin qu'il soit toujours aussi plaisant à lire.

L'association fonctionnant avec des bénévoles, Michel DERCHÉ fait appel aux bonnes volontés pour être présent sur le terrain quand il le faut, présent à certaines réunions, et également pour rédiger des articles pour le journal.

Michel DERCHÉ rappelle que l'année 2003 a été celle de son élection, le 27 septembre, à la présidence nationale des « droits du piéton », qui constitue pour lui une tâche supplémentaire.

Il profite ensuite de la présence de M. Gilbert WENTZ, conseiller municipal, pour lui demander de transmettre un message à Mme le Maire et M. le Président de la C.U.S., à savoir son souhait de voir se mettre en place une commission mixte piétons - cyclistes demandée depuis plusieurs années, afin de pouvoir travailler avec les techniciens de la ville sur les aménagements de voirie, d'autant que l'année 2004 est celle du démarrage des travaux d'extension du réseau de tramway.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2) Lecture et approbation du rapport d'activité du secrétaire.

Les deux derniers numéros parus de « Piétons 67 Infos » (n°8 de septembre 2003 et n°9 de mars 2004, qui vient de paraître et est remis à tous les présents) ont donné le détail complet des activités de l'association durant les 12 derniers mois.

Gilles HUGUET rappelle les activités les plus marquantes :

- participation 2 fois par an, à la veille de Pâques et à la veille de la Toussaint, à la « journée de la courtoisie au volant »
- démarches communes avec les associations Comité d'action deux roues et Garten-Jardin pour obtenir de la ville de Strasbourg la réalisation d'un « cheminement vert » pour piétons et cyclistes entre Strasbourg-Neudorf et le Jardin des deux rives, démarches qui ont abouti.
- participation de l'association à la « commission d'animation et de prévention » (C.A.P.) de Strasbourg-Neudorf qui, dans le domaine de la sécurité routière, a réalisé un « papillon de courtoisie » destiné aux automobilistes mal garés (sur les trottoirs entre autres)
- dans le cadre de la Semaine de la sécurité routière en octobre 2003, distribution de tracts « la rue, on partage bien » devant 2 écoles de Cronembourg, et réalisation, à 2 carrefours à feux, de comptages de véhicules franchissant un feu rouge
- participation le 11 mars dernier à un moment de recueillement suite à l'accident survenu place de l'Etoile à Strasbourg, au cours duquel un chauffard a mortellement renversé une jeune fille de 18 ans. « Piétons 67 » s'est associée à 4 autres associations pour faire un courrier de propositions d'améliorations des lieux de l'accident à la Municipalité.
- participation le 8 avril dernier, avec le Comité d'action deux roues et l'association des paralysés de France, à une action « J'en ai pour deux minutes » dans le cadre de la Journée de la courtoisie au volant.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

3) Lecture et approbation du rapport financier

La trésorière, Florence LECOMTE, présente les documents annexés et les commente.

Elle précise que seules des actions de faible coût ont été réalisées depuis un an, ce qui explique la très bonne trésorerie de l'association. L'argent disponible devrait servir dans un proche avenir, notamment à améliorer la communication, réaliser des bulletins plus « riches », créer un site web.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport des réviseurs aux comptes

Claude HERPIN et Georges HILDWEIN donnent lecture du rapport des réviseurs aux comptes, qu'ils certifient exact.

5) Vote du budget

Le budget proposé pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004, qui comporte 2.500 € en dépenses et en recettes, est approuvé à l'unanimité.

6) Quitus au trésorier

L'Assemblée à l'unanimité donne son quitus au trésorier pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003.

7) Fixation des cotisations (dont la part nationale) pour l'exercice 2005

Les cotisations pour cette période restent fixées à :

- 12 € (dont 3 € de part nationale) à titre individuel,
- 24 € (dont 6 € de part nationale) pour les associations.

Il est créé une nouvelle cotisation de :

- 6 € (dont 1,5 € de part nationale) pour les mineurs, les étudiants, les chômeurs et les demandeurs d'emploi.

8) Renouveau pour un tiers des membres du Conseil d'Administration.

Les mandats de Guy DERACHE, Raoul ESQUESNE et Gilles HUGUET viennent à échéance. Les intéressés se représentent, à l'exception de Guy DERACHE. L'Assemblée renouvelle à l'unanimité les mandats de Raoul ESQUESNE et Gilles HUGUET pour une période statutaire de trois ans se terminant en 2007, lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Comme suite aux décisions de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

François GIORDANI (mandat échéant en 2005)
André GUILLAUME (mandat échéant en 2005)
Florence LECOMTE (mandat échéant en 2005)
Michel DERCHÉ (mandat échéant en 2006)
Hélène HUCK (mandat échéant en 2006)
Christian SAGER (mandat échéant en 2006)
Raoul ESQUESNE (mandat échéant en 2007)
Gilles HUGUET (mandat échéant en 2007)

Un poste reste à pourvoir.

Conformément à l'article 7 des statuts, un Conseil d'Administration sera prochainement convoqué afin d'élire le bureau pour le prochain exercice.

Par ailleurs, les deux réviseurs aux comptes sont reconduits dans leur fonction.

9) Divers

M. Gilbert WENTZ, conseiller municipal, représentant Mme le Maire de la ville de Strasbourg, prend la parole en milieu de séance, devant ensuite partir pour d'autres obligations.

Il constate que notre association, qui défend les intérêts des piétons, est un foisonnement d'idées et un interlocuteur écouté et reconnu, garant de l'intérêt général. Les piétons sont agressés par nos congénères et par eux-même. Il considère qu'il faut faire évoluer les mentalités, et que l'association doit être un vecteur auprès de l'ensemble de nos concitoyens.

Suit une discussion animée sur le manque de verbalisation des véhicules stationnés illégalement sur les trottoirs, sur les passages piétons, etc... M. WENTZ précise que les élus ne sont pas responsables du refus (partiel) des policiers de verbaliser.

En fin de séance, M. GIORDANI propose une motion relative au fait que le Président des Commissions de sécurité routière de la C.U.S., en tant que Maire de Bischheim, se soit offusqué (d'après les « Dernières Nouvelles d'Alsace ») que la Police ait verbalisé dans sa commune les automobilistes qui se garaient illégalement sur les trottoirs. Cette motion est adoptée et sera envoyée aux D.N.A..

Par ailleurs, il est suggéré que l'association tienne globalement moins de réunions internes, mais plus de rencontres avec l'extérieur et d'actions sur le terrain.

Sur la suggestion de M. GERARDIN de Nancy, notre association pourrait se porter partie civile lors des accidents impliquant un piéton.

Enfin, suite à l'intervention d'un adhérent rappelant le danger des cyclistes sur les trottoirs, il est rappelé que « Piétons 67 » est en règle générale opposé à la circulation des cyclistes sur les trottoirs, position partagée par le « Comité d'action deux-rues » qui défend les cyclistes.

Levée à 17 H 30, la réunion est suivie du verre de l'amitié.

L'Observatoire régional de sécurité routière d'Alsace vient de publier son document :

« La sécurité routière en Alsace - Bilan annuel 2003 ».

Les piétons n'y sont évoqués qu'à deux reprises, et toujours au niveau de la région Alsace (rien au niveau de chaque département)

Les piétons représentent 12 % de l'ensemble des victimes des accidents de la circulation, aussi bien en Alsace que sur la France entière.

Il y a eu en 2003 en Alsace 343 accidents corporels entre un véhicule et un piéton, faisant 16 tués (tous piétons) et 43 blessés graves. C'est moins qu'en 2002 où il y avait eu 377 accidents corporels (34 de plus), également 16 tués et 55 blessés graves (12 de plus).

Mais pour les tués la répartition par département est très différente :

en 2002 :

14 tués dans le Bas-Rhin et 2 tués dans le Haut-Rhin

en 2003 :

7 tués dans le Bas-Rhin et 9 tués dans le Haut-Rhin

Gilles HUGUET

Le « Cheminement vert » vers le Jardin des deux rives (suite)

Nous avons déjà évoqué dans les deux précédents « Piétons 67 Infos » comment plusieurs associations dont la nôtre avaient non sans mal obtenu de la Municipalité de Strasbourg ce « cheminement vert » constituant le plus court chemin pour aller de la ville, et en particulier du Neudorf, vers le Jardin des deux rives.

Le Festival des deux rives s'est terminé le 10 octobre dernier, et après un mois de fermeture, c'est le 10 novembre dernier qu'a été ouvert au public - et cette fois bien sûr gratuitement - le Jardin des deux rives, y compris la passerelle sur le Rhin qui porte désormais le même nom.

Le « cheminement vert » constitue désormais également le plus court chemin pour aller - à pied ou en vélo - à Kehl. Mais encore faudrait-il qu'il soit dans un état acceptable, ce qui n'est pas le cas. Il n'a manifestement pas été entretenu correctement depuis un certain temps : feuilles mortes non balayées, débris de verre présents, limites du chemin très imprécises, et même par moments un ou deux troncs d'arbres en travers !

Les mêmes associations que précédemment (A.R.A.N., Garten-Jardin, C.A.D.R. 67 et Piétons 67) ont repris leur plume en écrivant le 3 novembre dernier à la Municipalité pour demander un entretien correct de ce « cheminement vert » dont l'intérêt est désormais évident.

Affaire à suivre ...

Gilles HUGUET



Nos activités depuis fin mars 2004

- 24 mars conseil d'administration
 - 5 avril lettre commune ARAN - AHBK - CARSK - LCVR - Piétons 67 à la CUS au sujet de l'accident mortel du 5 mars sur le pont de la Bourse à Strasbourg
 - 7 avril réunion mensuelle
 - 7 avril réception d'une lettre du 5 avril de la CUS réponse à nos lettres des 11 mars et 11 décembre 2003 sur les trottoirs de la route du Rhin
 - 8 avril distribution de tracts communs Piétons 67 - CADR 67 et opération « J'en ai pour deux minutes » à l'occasion de la journée de la courtoisie au volant
 - 8 avril participation de G. HUGUET à une réunion de la commission associative de sécurité routière de la CUS
 - 17 avril Assemblée générale (voir le compte rendu ci-avant)
 - 5 mai réunion mensuelle
 - 13 mai communiqué commun - Piétons 67 - CADR - Garten-Jardin aux DNA au sujet du « cheminement vert » (paru le 27 mai)
 - 14 mai avis sur l'aménagement de la place de la Gare de Strasbourg
 - 25 mai participation de M. DERCHÉ à une réunion du plan de circulation pour piétons et cyclistes de la ville d'Illkirch
 - 1^{er} juin réception d'une lettre du 27 mai de la CUS répondant à notre lettre du 5 avril
 - 2 juin réunion mensuelle
 - 4 juin participation de M. DERCHÉ à l'assemblée générale d'ASTUS
 - 1^{er} juillet participation de G. HUGUET et A. GUILLAUME à une table ronde sur la sécurité routière au Conseil général du Bas-Rhin
 - 3 juillet réception d'une lettre du 30 juin de la CUS demandant des précisions sur notre demande de subvention
 - 7 juillet conseil d'administration
 - 1^{er} septembre conseil d'administration
 - 8 septembre opération faux PV sur voitures sur trottoirs au Wacken
 - 9 septembre article dans les DNA sur l'opération précédente
 - 28 septembre participation de G. HUGUET à une réunion de la commission associative de sécurité routière de la CUS
 - 6 octobre réunion mensuelle
 - 8 octobre participation de M. DERCHÉ et G. HUGUET à une réunion sur la sécurité routière au Conseil général du Bas-Rhin
 - 13 octobre présence de M. DERCHÉ et G. HUGUET à l'inauguration du « chapiteau sécurité routière » sur la place de la gare à Strasbourg
 - 15 octobre présence de M. DERCHÉ, G. HUGUET et A. GUILLAUME sous ce chapiteau
 - 28 octobre communiqué de presse aux DNA et à « l'Alsace » contre l'allumage des feux des voitures le jour
 - 30 octobre présence de G. HUGUET à une manifestation de motards sur le même sujet
 - 31 octobre article des DNA sur ce même sujet
 - 3 novembre réunion mensuelle
 - 3 novembre lettre commune ARAN - Garten-Jardin - CADR - Piétons 67 à la CUS au sujet de l'absence d'entretien du « cheminement vert »
 - 5 novembre communiqué de presse aux DNA demandant la réouverture du pont Churchill
 - 12 novembre réception d'une lettre du 10 novembre de la CUS précisant que notre demande de subvention n'aboutirait pas avant début 2005
 - 15 novembre réception du bilan 2003 des accidents de la route de l'Observatoire régional de sécurité routière d'Alsace
- Par ailleurs, M. DERCHÉ et G. HUGUET ont participé à de nombreuses réunions des commissions d'animation et de prévention (C.A.P.) de divers quartiers de la ville de Strasbourg.



« Vraies infractions, faux PV » au Wacken

Tel est le titre de l'article des « Dernières Nouvelles d'Alsace » qui relatait le 9 septembre dernier l'action menée la veille avec succès par notre association dans la rue Jean Wenger-Valentin, à proximité immédiate de l'entrée de la Foire européenne.

Nous étions plusieurs à nous être donnés rendez-vous pour mettre nos célèbres faux PV (une cinquantaine) sur les pare-brise des véhicules stationnant de manière totalement illégale sur les trottoirs de diverses voies autour de la Foire européenne, au mépris des piétons souvent obligés de descendre sur la chaussée avec tout le danger que cela représente. Il y eut même quelques propos un peu vifs échangés avec des automobilistes concernés.

Le lieu et la date de l'opération étaient tout-à-fait symboliques. En effet, la Foire européenne induit un trafic et un stationnement tels qu'il semble naturel aux yeux de presque tous - mais pas à nos yeux - de tolérer un tel stationnement sauvage. Même la Police, que nous n'avons pas rencontrée pendant notre action, le tolère manifestement. Sans commentaire ...

Gilles HUGUET

Prochaines réunions :

à 19H00, à la Maison de l'ARAN

- ✎ Mercredi 5 janvier réunion mensuelle
- ✎ Mercredi 2 février réunion mensuelle
- ✎ Mercredi 2 mars réunion mensuelle
- ✎ Mercredi 6 avril réunion mensuelle

Bulletin d'adhésion à « Piétons 67 »

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

- je souhaite adhérer à « Piétons 67 »
- je souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2005: 6 € (tarif réduit)
 12 € Individuelle
 24 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par Piétons 67

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. -

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

Tél / Fax : 03 88 25 04 11